

Appel à Projets

Contexte

Nov&a a pour objectif d'accompagner et accélérer les initiatives R&D des opérateurs régionaux en matière de bioproduits, d'agromatériaux ou de chimie verte, d'appuyer les projets locaux d'investissements, mais aussi de fédérer les acteurs de ces nouvelles filières de valorisation, et de construire une image de performance de la région en ce domaine afin de focaliser l'attention des opérateurs externes sur la compétitivité normande en la matière.

Pour explorer, évaluer et promouvoir ces nouvelles pistes de développement, nov&a souhaite mettre en place un appel à projet permettant de sélectionner des programmes de valorisation au stade opérationnel ou pré-opérationnel.

A travers cet appel à projet, nov&a cherche à sélectionner des projets innovants, intégrant la notion de filière mais aussi porteurs de développement économique local durable. Une attention toute particulière sera donc portée aux aspects relatifs aux emplois, aux retombées économiques locales et à l'ancrage régional du projet.

Périmètre du projet :

Les projets proposés devront apporter des éléments techniques, économiques et environnementaux et devront viser à valoriser la biomasse en vue d'obtenir :

- des biocombustibles : seront examinés prioritairement les projets portant sur la formulation de nouveaux combustibles ou sur l'optimisation des combustibles existants (ex : nouveaux granulés, ...)
- des biomolécules : produits cosmétiques, phytosanitaire, tensio-actifs, solvants, lubrifiants, intermédiaires chimiques, liants, ...
- des biomatériaux : agro-matériaux, biopolymères, matériaux de construction, ...

Sur la base de la valorisation de la biomasse régionale, les projets peuvent être orientés développement de produits et de procédés à l'échelle laboratoire, pilote et/ou industrielle. Les études de marché, les étapes d'homologation de produits et de procédés, ainsi que les études visant à répondre à une norme peuvent être soutenues si elles se font en parallèle d'un projet technique.

Leur durée est de 3 ans maximum.

Sont exclus de cet appel à projet :

- les projets concernant des unités de production d'énergie renouvelable bénéficiant de dispositifs spécifiques de soutien ;
- les projets concernant des applications dans les secteurs de l'agro-alimentaire ou de la santé (type alicaments) ;

Typologie des porteurs :

Sont éligibles les structures juridiques (personne morales) suivantes : entreprises et groupement d'entreprises, coopératives et unions de coopératives, agriculteurs, mais aussi, à

condition qu'un opérateur économique soit associé au projet, associations, structures de transfert de technologie, organismes consulaires. Ladite structure devra être en situation financière saine, à jour de ses obligations sociales, fiscales et environnementales et être adhérente de nov&a.

Les critères de sélection :

Les dossiers seront examinés et jugés au regard des critères suivants :

- la dimension innovante ;
- la prise en compte de la notion de filière, de partenariat amont-aval ;
- la création de valeur ajoutée supplémentaire par rapport à l'existant et le partage de la valeur ajoutée entre le producteur et le transformateur ;
- les retombées économiques locales qui devront être précisées (emplois, ...) ;
- la cohérence globale du projet ;
- la faisabilité financière du projet ;
- la qualité et la précision de sa présentation technique et financière ;
- la taille du projet ;
- la matière première agricole utilisée : nature, superficie, rendement matière (par exemple : produit/hectare) ;
- l'implication d'un opérateur économique identifié susceptible d'être porteur.

Procédure de sélection des projets :

Les dossiers présentés devront au minimum comporter :

- un résumé non confidentiel ;
- les objectifs et finalités du projet ;
- des indicateurs en matière technique, économique et environnementale, permettant une évaluation du niveau de réussite et de l'impact du projet ;
- les références du porteur de projet dans ce domaine
- un plan de financement explicite.

Les projets seront examinés par la Commission R&D de nov&a. A l'issue de cette pré-sélection et du classement établi par la commission, les dossiers feront l'objet d'une instruction détaillée par un expert puis d'une décision par le Conseil d'administration de nov&a.

1 seul projet sera retenu par entreprise en tant que porteur et par an.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement de 50 K€ maximum par projet.

Confidentialité - communication

Dans le cadre de cet appel à projets, nov&a s'engage à ne diffuser aucune information confidentielle. Afin que nov&a puisse assurer un travail de promotion autour de cet appel à projets et de son résultat, chaque candidat s'engage à fournir une présentation non confidentielle du projet ainsi qu'un résumé non confidentiel des résultats. Le porteur de projet s'engage aussi à participer à des actions de communication dans la mesure du possible.

Les membres de la Commission R&D et l'expert retenu sont soumis à une stricte confidentialité.

Echéance :

Les dossiers détaillés de candidatures tel que présenté ci joint peuvent être téléchargés sur le site de nov&a www.novea-normandie.fr à partir du 25 janvier 2010 et devront être adressés complets impérativement avant le 26 mars 2010 à 16 heures à :

Nov&a

5 rue de la Petite Cité - BP 882 - 27008 EVREUX

CONTACT : Stéphanie Raux, stephanie.raux@agri-eure.com, Tel : 02 32 78 80 56